

POLE EMPLOI : LA HONTE !

[2011 03 Comité de soutien Appel 9 mars](#) La direction régionale de Basse Normandie de Pôle emploi poursuit devant la justice un intermittent du spectacle au RSA et veut lui faire payer 35000 euros, soit 6 ans de RSA !

Un RASSEMBLEMENT est prévu

Le MERCREDI 9 MARS

à partir de 15H30

A L'AGENCE PÔLE EMPLOI DE CAEN CENTRE,

RUE FRED SCAMARONI.

Lisez le tract ci-dessus.